



**UNC
GROUPEMENT
DEPARTEMENTAL DES
ALPES MARITIMES**
Reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920



Le 17 Novembre 2024

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DEPARTEMENTALE UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Réunis sur convocation du Président, Monsieur André AUTIERO, nous sommes réunis le dimanche 17 novembre 2024 au Casino TERRAZUR - POLYGONE à CAGNES SUR MER.

Remerciements à Monsieur Pascal ZACCURE et son équipe, Président de l'UNC de CAGNES SUR MER pour l'organisation matérielle de ce Congrès.

1.- Appel des présents par le Secrétaire Général

24 associations sur 36 répondent présents. Le Secrétaire Général informe l'Assemblée que le Quorum est atteint et que l'Assemblée peut débiter.

Le Président déclare l'Assemblée Générale ouverte à 09h00.

2.- Rapport Moral 2023 du Président

GARDONS L'ESPOIR

Lors de notre dernière AG en octobre 2023 dont le titre était GARDONS LE MORAL, j'ai essayé de mettre en exergue le climat social de notre Pays qui se dégradait de façon inquiétante (violences urbaines, pillages, destruction des écoles).

En cette année mémorielle 2024 après les Débarquements du 6 juin et du 15 août 1944 porteurs d'ESPOIR pour la liberté de la France et au-delà du devoir de mémoire, nous les héritiers combattants de tous les conflits regroupés au sein de nos associations patriotiques, sommes touchés par les problèmes de la vie civique.

LA FRANCE VA MAL

Nous n'avons pas le droit de nous en désintéresser. Aujourd'hui la rupture de notre société est en marche.

La France est un grand PAYS qui à maintes fois s'est relevée : Rappelons-nous l'Après 14-18 et 39-45.

Aujourd'hui ne sont plus en force nos grands Anciens qui ont construit la France et sommes confrontés à des gouvernants qui n'agissent pas pour l'intérêt général du pays mais pour leurs carrières personnelles. Alors soyons vigilants et faisons entendre Haut et Fort la devise du Père BROTTIER cofondateur de l'UNC :

SERVIR ET NON SE SERVIR

3.- Rapport d'activités par le Secrétaire Général

Rapport d'activités 2023 / Assemblées Générales

19 JANVIER 2023	BEAULIEU
19 JANVIER 2023	MOUANS SARTOUX
28 JANVIER 2023	THEOULE SUR MER
30 JANVIER 2023	MANDELIEU
11 FEVRIER 2023	CAGNES SUR MER
18 FEVRIER 2023	LE CANNET
18 FEVRIER 2023	BAR SUR LOUP
24 JANVIER 2023	ST LAURENT DU VAR
25 FEVRIER 2023	VENCE
26 FEVRIER 2023	SOSPEL
08 MARS 2023	NICE
11 MARS 2023	TOURRETTES LEVENS
18 MARS 2023	CANNES
25 MARS 2023	BEAUSOLEIL
25 MARS 2023	PEYMEINADE
22 AVRIL 2023	ST CEZAIRE SUR SIAGNE
20 MAI 2023	VALLAURIS
03 JUIN 2023	ROQUESTERON
10 JUIN 2023	LE ROURET
11 JUIN 2023	AUTHION
14 JUIN 2023	TENDE
16 JUILLET 2023	LA COLLE SUR LOUP
21 OCTOBRE 2023	ANTIBES
18 NOVEMBRE 2023	MENTON
03 DECEMBRE 2023	GATTIERE
16 DECEMBRE 2023	GILLETTE

Soit 26 Assemblées Générales

Et nous pouvons ajouter à ce rapport, les diverses réunions du Bureau, les Conseils d'Administration, la Messe départementale, le Congrès départemental, les réunions avec les autorités départementales, l'ONACVG et divers ...

De quoi bien remplir un agenda annuel, sans compter les kilomètres effectués, le dévouement de notre Président et de ses membres du Bureau,

Nous pouvons le remercier et lui porter quitus sur toutes ces activités ...

Nous vous en remercions.

Le Secrétaire Général

Il est proposé à l'Assemblée de passer à l'approbation du rapport moral du Président et du rapport d'activités du Secrétaire Général :

Adoptés à l'unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

4.- Rapport Financier

Monsieur Michel RAYMONDIE, notre Trésorier Général prend la parole.

Avant de présenter le compte d'exploitation, de résultat, le Trésorier Général précise que certaines associations ne règlent pas leurs cotisations au Département, soit 22€ par adhérent.

Problème également sur le montant de la Voix du Combattant à 9€ encaissé par les associations et reversé à 11€ sur demande du siège soit 3,086€, des frais imputés à des travaux au siège Rue Trachel pour 2,368€, les Cadets de l'UNC pour 2,879€, la perte d'une centaine d'adhérents soit à peu près 1,500€ en moins sur les recettes.

Le compte d'exploitation (résultat) sera donc :

- Charges	55.815	Euros
- Recettes	54.370	Euros

Soit un déficit de - 1.445 Euros

Relevé bancaire au 31.12.2023 24.571,00 Euros

Solde comptable : 23.889,00 Euros

Monsieur le Trésorier Général précise que les comptes sont consultables sur rendez-vous au siège.

5.- Intervention du Vérificateur aux Comptes

Monsieur Serge DONZEY, Vice-Président de l'UNC CANNES et Trésorier intervient dans sa mission de vérificateur aux comptes pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Toutes les pièces comptables sont vérifiées, livre comptable, factures, banque et Monsieur DONZEY confirme les chiffres annoncés par le Trésorier Général :

Recettes : 54.370,00 Euros

Dépenses : 55.370,00 Euros

Soit un résultat négatif de - 1,445,48 Euros

Il annonce approuver, sans aucune réserve, les comptes de Monsieur Michel RAYMONDIE et propose le quitus à notre Trésorier Général pour sa comptabilité et le féliciter pour son travail méticuleux.

Il est proposé à l'Assemblée de passer à l'approbation du rapport financier du Trésorier Général, Monsieur Michel RAYMONDIE:

Adopté à l'unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

5. Vote des Membres du Conseil d'Administration

Le Président, Monsieur André AUTIERO, propose suite à de nouvelles candidatures, le Conseil d'Administration suivant :

Monsieur André AUTIERO	LA COLLE SUR LOUP
Monsieur Frédéric BELLANGER	TOURETTE LEVENS
Monsieur Denis CHALUMEAU	PEYMEINADE
Monsieur Abdel DJEROUROU	BREIL SUR ROYA
Monsieur Jean Claude DUPONT	MANDELIEU
Madame Louissette FABIANI	LE ROURET
Madame Christel FONTANA-BLANES	NICE
Monsieur Michel GAGNAIRE	CAGNES SUR MER
Monsieur Didier LAUMONT	MANDELIEU
Monsieur Eric MICHELIS	SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE
Monsieur Michel MOLESTI	VALLAURIS
Monsieur Dominique OBERTO	MENTON
Monsieur Jean Daniel OTTAVI	SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE
Monsieur Michel RAYMONDIE	THEOULE SUR MER
Monsieur Eric SCHEID	L'AUTHION
Monsieur Pierre SPIGOLIS	VENCE
Monsieur Jean Marc TAGLIASCO	MENTON
Monsieur Marc TERROSI	BEAUSOLEIL
Monsieur Alain VALOT	NICE

Les votes, par Associations, ayant été déposés et enregistrés par courrier au Bureau Départemental, **Il est proposé à l'Assemblée de passer à l'approbation du présent Conseil d'Administration en respect de nos statuts,**

Adopté à l'unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

6.- Questions diverses

Il est demandé à l'Assemblée le problème de récompense de nos porte-drapeaux et l'octroi de la Médaille de l'Ordre National du Mérite pour ceux ayant plus de 40 ans de service.

Le bureau mentionne qu'il n'existe pas d'octroi systématique de l'ONM pour les porte-drapeaux.

L'Ordre National du Mérite nécessite le dépôt d'un dossier, sous couvert de l'Ordre National de la Légion d'Honneur, pour une éventuelle obtention en vertu des quotas annuels.

D'autres médailles, comme celle de la Jeunesse et des Sports et du Mérite du Bénévolat peut être demandée.

Dans les débats, il est également confirmé que l'uniforme des porte-drapeaux, suivant un cahier des charges très précis, est à la charge de l'Association.

7.- Intervention des Officiels

Allocutions de Monsieur Louis NEGRE, Maire de la Commune de CAGNES SUR MER et de son Adjoint au Maire.

8.- Remises de récompenses

Le Président appelle les récipiendaires afin de remettre des récompenses

Monsieur Michel RAYMONDIE
Monsieur Dominique OBERTO
Madame Angèle KRELER
Monsieur Marc TRUBERT
Monsieur Marcel CORNAILLE

Médaille DJEBEL DIAMANT
Médaille DJEBEL OR
Médaille MERITE OR
Médaille MERITE OR
Médaille MERITE OR

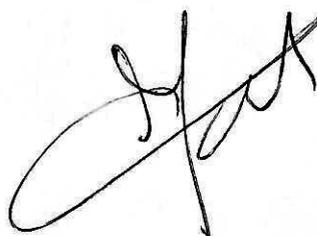
9.- Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président clôture l'Assemblée Générale Ordinaire à 12h15 et propose de terminer l'Assemblée par le chant de notre Hymne National.

L'Assemblée est ensuite invitée au verre de l'amitié et à son déjeuner au sein de l'établissement.

Le Président de la Fédération Départementale 06
de l'Union Nationale des Combattants,

Monsieur André AUTIERO



Le Secrétaire Général
de la Fédération Départementale 06
de l'Union Nationale des Combattants,

Denis CHALUMEAU

